

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
ANNÉE 2026**

A. Informations relatives à la demande

Veuillez noter que :

- > Toutes les rubriques ci-dessous doivent être obligatoirement complétées correctement et lisiblement ;
- > Le présent formulaire ainsi que les pièces justificatives à y joindre (voir rubrique A5) doivent être transmis au service au plus tard pour le 30 juin 2026 ;
- > Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités ;
- > En plus des documents à joindre à cette demande, la subvention devra être justifiée par la remise des pièces justificatives demandées pour le 30.04.2027 (factures dument acquittées et datées de 2026 + rapport d'activités 2026)
- > La demande d'un subside communal est une procédure administrative nécessitant plusieurs étapes, impliquant un délai entre la soumission de la demande, son acceptation par les autorités et le versement de la somme. Dans tous les cas, au plus vite vous nous fournissez les pièces demandées, au plus vite votre dossier est complet et en ordre pour être présenté aux instances communales.

A1 - Informations relatives à l'organisme demandeur				
Dénomination :				
Forme juridique :	<input type="checkbox"/> Asbl	<input type="checkbox"/> Association de fait	<input type="checkbox"/> Autre, précisez :	
Objet social :				
N° d'entreprise/TVA : (ne concerne pas les associations de fait)				
Rue :	N° :			
Code postal :	Commune :			
N° téléphone :	N° GSM :			
Informations bancaires				
▲Le compte bancaire doit être au nom de l'association				
N° du compte bancaire :				
Titulaire du compte bancaire :				
A2 - Informations relatives au représentant/à la représentant-e de l'organisme demandeur				
Fonction :				
Nom :		Prénom :		
N° de registre national :				
Rue :	N° :			
Code postal :	Commune :			
Email :	Téléphone :			
A3 - Informations relatives au trésorier/à la trésorière de l'organisme demandeur				



**CHARLEROI
SPORTS**

1^{ERE} DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE OU A POSTERIORI POUR 2026

Fonction :	
Nom :	Prénom :
N° de registre national :	
Email :	Téléphone :
Adresse :	

A4 – Subvention sollicitée auprès de la Ville de Charleroi

Montant (<3.500 € si association de fait) €

Description de l'activité, de l'évènement ou de la dépense à subsidier.

⚠ Il est indispensable de préciser le type de dépenses que vous comptez faire avec le subside sollicité

Autres aides sollicitées ou obtenues pour la même activité ou le même investissement

Autres aides octroyées ou obtenues pour la même activité ou le même investissement	
> Montant Origine €
> Montant Origine €
> Montant Origine €

**1^{ERE} DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE
OU
A POSTERIORI POUR 2026**

A5 – Pièces justificatives à joindre obligatoirement au document pour le 30 juin 2026 au plus tard

- Si les dépenses à subsidier ont déjà été supportées :
 - > Budget (Recettes - Dépenses) de l'évènement
 - > Factures dûment acquittées (tickets ou extraits de comptes) qui prouvent que les dépenses ont bien été supportées
 - > Relevé d'identité bancaire 2026
 - > Le rapport d'activités annuel de l'exercice concernant l'évènement à subsidier
 - > Le rapport d'activité de l'évènement
 - > Attestation de non double subsidiation pour la même activité
 - > Les statuts parus au Moniteur belge (ne concerne pas les associations de fait)
- Si aucune subvention ne vous a été octroyée par la Ville de Charleroi au cours de l'exercice précédent :
 - > Budget de l'activité, de l'événement ou de la dépense à subsidier
 - > Rapport d'activités du dernier exercice complètement écoulé (ou, pour les nouvelles associations : un projet d'activités de l'année en cours)
 - > Relevé d'identité bancaire 2026
 - > Attestation de non double subsidiation pour la même activité
 - > Les statuts parus au Moniteur belge (ne concerne pas les associations de fait)
 - > Liste des dépenses que vous comptez prendre en charge avec le subside sollicité NOUVEAU
 - > Derniers comptes annuels approuvés (si demande de fonctionnement supérieure à 25.000€)



La subvention devra être justifiée par la remise des pièces justificatives ci-dessous pour le 30.04.2027 à l'adresse suivante : subsidesclubssportifs@charleroi.be

- > Factures de 2026 dûment acquittées (tickets ou extraits de comptes qui prouvent que les dépenses ont bien été supportées). En cas de paiement de défraiements à des volontaires, il y a lieu de respecter les plafonds légaux autorisés et de procéder au paiement par virement bancaire sur le compte du bénéficiaire. L'extrait de compte sert de preuve de paiement
- > Rapport d'activités 2026.



**1^{ERE} DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE
OU
A POSTERIORI POUR 2026**

Certifié sincère et conforme

Nom, prénom et signature du/de la représentant·e de
l'organisme

Le

2026

Division Sports | Centre Hélios
Rue de Montigny, 101/4 – 6000 Charleroi
subsidescubssportifs@charleroi.be
Agents traitants :
Delphine PIN – Tél : 071/86 22 49
Sébastien VAN HEE – Tél : 071/86 22 26

